

Orpi Immobilière Bartholdi

Transactions					Locations - Gestions		
					Zone tendues	Locataires	Propriétaires
Prix de vente des biens d'habitation (appartements, maisons)	Honoraires TTC à la charge du vendeur	Honoraires HT à la charge du vendeur	Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur	Honoraires HT à la charge de l'acquéreur		Jusqu'à 40m ² = 10€ / m ²	Jusqu'à 40m ² = 10€ / m ²
Jusqu'à 59 999€	5% avec un minimum de 3 000€ TTC	4,16% avec un minimum de 2 500€ HT	5% avec un minimum de 3 000€ TTC	4,16% avec un minimum de 2 500€ HT	Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	Entre 40,01 et 47 m ² = 9,50€ / m ²	Entre 40,01 et 47 m ² = 9,50€ / m ²
De 60 000€ à 79 000€	4,75%	3,95%	4,75%	3,95%		Entre 47,01 et 61 m ² = 9€ / m ²	Entre 47,01 et 61 m ² = 9€ / m ²
De 80 000€ à 139 999€	4,5%	3,75%	4,5%	3,75%		Entre 61,01 et 70 m ² = 8€ / m ²	Entre 61,01 et 70 m ² = 8€ / m ²
De 140 000€ à 199 999€	4%	3,33%	4%	3,33%		Entre 70,01 et 90 m ² = 6,5€ / m ²	Entre 70,01 et 90 m ² = 6,5€ / m ²
De 200 000€ à 249 999€	3,75%	3,12%	3,75%	3,12%		A partir de 90,01 m ² = 6€ / M ²	A partir de 90,01 m ² = 6€ / M ²
De 250 000€ à 349 999€	3,5%	2,91%	3,5%	2,91%		Etablissement de l'état des lieux	3€ / m ²
De 350 000€ à 449 999€	3%	2,5%	3%	2,5%	Honoraires d'entremise et de négociation		Forfait de 20€
De 450 000€ à plus	2,75%	2,29%	2,75%	2,29%	Zone non tendues	Locataires	Propriétaires
Terrains	5%	4,16%	5%	4,16%	Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	jusqu'à 70m ² 8€ / m ² de 70,01m ² à 90m ² 6,5€/m ² supérieur à 90,01m ² 6€/m ²	jusqu'à 70m ² 8€ / m ² de 70,01m ² à 90m ² 6,5€/m ² supérieur à 90,01m ² 6€/m ²
Bureaux, locaux commerciaux, professionnels, fonds de commerce, droit de bail, pas de porte	4%	3,33%	4%	3,33%	Etablissement de l'état des lieux	3€ / m ²	3€ / m ²
Garages	6%	5%	6%	5%	Honoraires d'entremise et de négociation		Forfait de 20€
Les honoraires de gestion					Locations autres		
7% HT (TVA à 20%) du quittancement mensuel pour logement individuel / 8% HT (TVA 20%) du quittancement mensuel pour immeuble 8% HT (TVA 20%) du quittancement mensuel pour immeuble Option garantie des loyers impayés (GLI), taux : 2,10€ TTC du loyer et des charges.					Bureaux, locaux commerciaux professionnels honoraire partagés : 30% du loyer annuel hors charges et HT Stationnement : forfait > 200€ à partager entre locataires et propriétaires Rédaction d'actes Locaux professionnels : forfait 1 000€ à charge partagée entre locataires et propriétaires		